

Fiche de données de sécurité selon GHS

Révision: 08.01.2016

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit: COMPOSÉ DE GALVANISATION À FROID ZINC93 PROTEK®
Code du produit: 540
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Catégorie du produit Producteur/fournisseur: Pas d'autres informations importantes disponibles. PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PR Distribution Inc. 6500, rue Zéphirin-Paquet, Parc industriel Armand Viau Québec (Québec) Canada G2C 0M3 phone: 418 872-6018 www.prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924, or 813-248-0585.

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 Press. Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Porter des gants de protection.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
7440-66-6	zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques)	44,98%
108-88-3	toluène	24,34%
74-98-6	propane	12,6%
106-97-8	butane	7,4%
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	3,46%
67-63-0	2-propanol	2,28%

4 Premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon GHS

Révision: 08.01.2016

Nom du produit: COMPOSÉ DE GALVANISATION À FROID ZINC93 PROTEK®

(suite de la page 1)

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Etourdissement

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions: Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

108-88-3 toluène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
-------------	-----------------------------

R

EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
-------------	-----------------------------

74-98-6 propane

EL (Canada)	Valeur à long terme: 1000 ppm
-------------	-------------------------------

EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm
-------------	--------------------------------

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm
-------------	----------------------------

Valeur à long terme: 600 ppm

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm
-------------	------------------------------

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

EL (Canada)	Valeur à long terme: 200 mg/m ³
-------------	--

Skin

67-63-0 2-propanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 400 ppm
-------------	----------------------------

Valeur à long terme: 200 ppm

EV (Canada)	Valeur momentanée: 400 ppm
-------------	----------------------------

Valeur à long terme: 200 ppm

872-50-4 N-méthyl-2-pyrrolidone

EV (Canada)	Valeur à long terme: 400 mg/m ³
-------------	--

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon GHS

Révision: 08.01.2016

Nom du produit: COMPOSÉ DE GALVANISATION À FROID ZINC93 PROTEK®

(suite de la page 2)

Protection des yeux:

Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Aerosol.
Odeur: Aromatique
Seuil olfactif: Non déterminé.
valeur du pH: Non déterminé.
Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: -44 °C (-47 °F)
Point Eclair: -19 °C (-2 °F)
Température de décomposition: Non déterminé.
Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure: 1,7 Vol %
Supérieure: 10,9 Vol %
Pression de vapeur: Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.
Vitesse d'évaporation: Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
Viscosité: Not determined.
Teneur en solvants: 612,1 g/l / 5,11 lb/gl
Solvants organiques: 50,2 %
MIR Value: 1,20
Teneur en substances solides: 49,8 %
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	4570 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

872-50-4 N-méthyl-2-pyrrolidone

Oral	LD50	3600 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	8000 mg/kg (rbt)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon GHS

Révision: 08.01.2016

Nom du produit: COMPOSÉ DE GALVANISATION À FROID ZINC93 PROTEK®

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

13 Considérations relatives à l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU UN1950

DOT N/A

UN1950

Classe(s) de danger pour le transport

Class 2.1

Groupe d'emballage

ADR néant

Marine Pollutant: Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

Indice Kemler: -

No EMS: F-D,S-U

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ) 1L

Catégorie de transport 2

Code de restriction en tunnels D

"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations relatives à la réglementation

CANADIAN ENVIRONMENTAL

PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

E1 Danger pour l'environnement aquatique

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil bas 100 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil haut 200 t

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

872-50-4 | N-méthyl-2-pyrrolidone

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs